

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
alger16 le quotidien

SCAN ME



Edition N°1413 du Mardi 23 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS



DES ACQUIS NATIONAUX AVEC
DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

P. 5

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE



L'ANEPE PRÉSENTE
AVEC UN RICHE PROGRAMME

P. 6

SANTÉ - MAGAZINE



TOUT SAVOIR SUR
LA CONGÉLATION DES FRUITS DE MER

P. 11

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025/ ALGÉRIE – SOUDAN J-1

VEILLÉE D'ARMES POUR LES VERTS

• LES DOTATIONS FINANCIÈRES REVUES À LA HAUSSE
10 MILLIONS DE DOLLARS
POUR LE VAINQUEUR DE LA CAN

Pp. 14 et 15



ATTEINTE DÉLIBÉRÉE AUX INTÉRÊTS SUPÉRIEURS DE LA PATRIE...

DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE :

UNE MESURE JURIDIQUE EXCEPTIONNELLE

La déchéance de la nationalité algérienne, d'origine ou acquise, n'est pas une règle générale, mais une mesure juridique exceptionnelle à laquelle il n'est recouru que dans des cas rares et avérés liés à l'atteinte délibérée aux intérêts supérieurs de la patrie ou au reniement manifeste du devoir de loyauté...



P. 3

Savez-vous



LA RADIO RÉGIONALE DE TIPASA ÉTEND SA DIFFUSION À 24 H/24

La Radio régionale de Tipasa a officiellement étendu, dimanche dernier, la durée de diffusion de ses programmes et contenus d'information à 24 heures sur 24 dans le but de renforcer la présence médiatique de proximité de cette radio opérationnelle depuis 2009.

La mise en œuvre de cette extension a été lancée par le directeur général de la Radio nationale, Adel Salakdji, en présence du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer les performances des radios locales et à

assurer une couverture médiatique continue, adaptée aux attentes du public.

Selon la direction de la Radio de Tipasa, le passage de 17 à 24 heures de diffusion quotidienne, effectif à compter de la soirée de dimanche dernier, permettra de consolider le suivi en temps réel des événements et de renforcer l'ancrage de l'information de proximité. Cette initiative s'inscrit dans le plan d'action de la Radio nationale.

Une extension similaire avait été opérée, en novembre dernier, par les radios régionales de Béjaïa et de Mila.

SAISIE DE PLUS DE 56 KG DE COCAÏNE ET 260 KG DE KIF TRAITÉ

Les éléments du Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes de la Gendarmerie nationale ont mis fin aux activités d'un réseau criminel organisé opérant à travers plusieurs wilayas, avec l'arrestation de neuf (9) suspects et la saisie de plus de 56 kg de cocaïne et de 260 kg de kif traité, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué des mêmes services. "Les éléments du Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes relevant du Service central opérationnel de lutte contre le crime organisé de la Gendarmerie nationale, appuyés par des éléments du Département spécial d'intervention (DSI), ont mis fin aux activités d'un réseau criminel organisé opérant dans plusieurs wilayas du pays, spécialisé dans le trafic de drogue, en utilisant des moyens de transport équipés de caches secrètes", précise le communiqué. Ce service "a procédé, à travers cette opération qualitative qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le crime organisé visant à neutraliser



les réseaux criminels activant dans le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, à l'arrestation de 9 suspects dans plusieurs wilayas du pays, et à l'identification de 12 autres suspects en état de fuite", ajoute la même source.

"Plus de 56 kg de drogues dures (cocaïne) et 260 kg de kif traité ont été saisis, outre les moyens de transport utilisés par les membres du réseau

criminel, en sus d'une somme d'argent en monnaie nationale de plus de 500 millions de centimes, de téléphones portables, d'armes blanches, de jumelles, de cartes d'immatriculation et de permis de conduire falsifiés", indique la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, au niveau du tribunal de Sidi M'hamed pour "délit d'importation, de transport, d'expédition, de stockage, de mise en vente, de courtage et de détention en vue de la vente de drogues naturelles et dures dans le cadre d'un réseau criminel organisé, délit de trafic dangereux touchant à la sécurité et à la santé publique, utilisation de moyens de transport équipés de cavités pour le trafic, délit de faux et usage de faux de documents officiels et délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un réseau criminel organisé".

OUVERTURE DE LA 17^e ÉDITION DU FESTIVAL DE LA CHANSON PATRIOTIQUE À BÉJAÏA



Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé dimanche soir à Béjaïa, l'ouverture de la 17^e édition du Festival de la chanson patriotique, organisée sous le slogan "La jeunesse d'aujourd'hui, le pouls de la patrie". Les activités de cette édition, qui se dérouleront du 21 au 25 décembre courant, ont été lancées au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh, avec la participation de près de 300 jeunes représentant 17 wilayas du pays.

Dans une déclaration à l'ouverture de cette manifestation culturelle, M. Hidaoui a souligné que ce festival national "se distingue par sa symbolique et ses dimensions historique et civilisationnelle, reliant notre jeunesse au legs de ses aïeux".

Il a indiqué, à ce propos, que son département ministériel a tracé, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, un programme comprenant neuf (9) festivals et plus de 10 camps à travers différentes wilayas, en plus des camps organisés par les directions de la jeunesse et des sports à l'échelle nationale.

Il a ajouté que plus de 40.000 jeunes bénéficieront, durant ces vacances, des camps et festivals qui seront organisés par le ministère de la Jeunesse dans le but d'offrir des espaces d'animation et de loisirs aux jeunes. A noter que M. Hidaoui, accompagné des autorités locales de la wilaya de Béjaïa, a pris part à un défilé sous le slogan "L'Algérie, une et unie", qui s'est ébranlé depuis le siège de la wilaya jusqu'au Théâtre régional, abritant le Festival de la chanson patriotique.

PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise. Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

DÉBUT DES SESSIONS DE FORMATION AU PROFIT DE 656 EMPLOYÉS DU SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE



Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé à partir de dimanche dernier des sessions de formation au profit de 656 employés,

a indiqué un communiqué du ministère. Ces sessions de formation, lancées sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, s'inscrivent dans le cadre de la continuité du programme de formation destiné aux travailleurs du secteur.

Les sessions comprennent "un stage préparatoire et une formation complémentaire avant la promotion et une formation préparatoire après la nomination à des postes de responsabilité".

Les sessions de formation se déroulent au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) de Birkhadem (Alger), au CNFPS de Constantine et à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de Tipasa.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-090467 B 15
Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Rédaction

O. M.
Djaffar Chilab
Cheklat Meriem
Lazéla Omar
Abir Menasria

Siège d'activité : ALGER 16
5, rue Saïd-Couïa, Algiers-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.ainab@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algér
SIA (Centre)

ATTEINTE DÉLIBÉRÉE AUX INTÉRÊTS SUPÉRIEURS DE LA PATRIE... DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE : UNE MESURE JURIDIQUE EXCEPTIONNELLE

Réunie en session plénière samedi dernier sous la présidence de M. Brahim Boughali, l'APN a lancé la révision du Code de la nationalité. Les débats ont porté sur une proposition d'amendement majeur modifiant l'ordonnance de 1970, reflétant la volonté de l'exécutif et du législatif de moderniser les mécanismes de protection de l'appartenance nationale face aux défis géopolitiques de 2025.

Lors de cette séance, le député Hicham Sifer, auteur de la proposition, a exposé les motivations de la réforme. Il a affirmé que l'objectif central est « d'adapter le cadre juridique régissant la nationalité aux dispositions de la Constitution et aux engagements internationaux, notamment pour ce qui est des cas de déchéance ». Selon lui, cette mise en conformité est indispensable pour garantir la cohérence de l'arsenal législatif algérien, tout en encadrant strictement les mesures de retrait de la nationalité dans le respect des principes constitutionnels et de l'intérêt supérieur de l'État. Précisant la portée de la réforme, Hicham Sifer a insisté



Lotfi Boudjema, ministre de la Justice, garde des Sceaux

sur le fait que la déchéance de la nationalité, qu'elle soit d'origine ou acquise, « n'est pas une règle générale, mais une mesure exceptionnelle », applicable uniquement dans des cas avérés portant atteinte aux intérêts supérieurs de la patrie ou au devoir de loyauté. Il a précisé que le texte « ne remet pas en cause le principe de la double nationalité », mais cible les « situations de mauvais usage » susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'État. Les actes graves justifiant la déchéance comprennent, notamment

l'atteinte à la sécurité et à l'unité de l'État, l'allégeance à un État étranger, la collaboration avec des parties hostiles ou l'adhésion à des groupes terroristes, ainsi que leur financement ou la propagande en leur faveur. Intervenant pour représenter l'Exécutif, le ministre de la Justice, M. Lotfi Boudjema, a confirmé l'aval du gouvernement, précisant que le texte « répond aux conditions procédurales et de forme prévues par la Constitution ». Il a souligné l'importance de renforcer l'adaptation aux normes constitutionnelles et

internationales, permettant la déchéance de la nationalité, y compris d'origine, de manière exceptionnelle et dans des cas précis. Il a également insisté sur les garanties procédurales : fourniture de preuves solides, information préalable des intéressés et respect du droit de la défense.

Sur le plan organisationnel, le ministre a précisé que l'examen des dossiers de déchéance serait confié à une instance spécialisée, avec décision finale émise sous forme de décret présidentiel. Ce dispositif assure que la mesure, de

dernier recours, conserve son caractère exceptionnel et n'est appliquée qu'après expertise approfondie, évitant toute décision arbitraire. Cette révision du Code de la nationalité illustre la volonté de l'Algérie de moderniser son cadre juridique tout en protégeant sa souveraineté. Elle combine rigueur et garanties procédurales pour encadrer les mesures exceptionnelles de déchéance. Ainsi, le texte vise à concilier sécurité nationale et respect des droits fondamentaux.

Omar Lazela

PROPOSITION D'AMENDEMENT DU CODE DE LA NATIONALITÉ DE NOMBREUSES GARANTIES JURIDIQUES SOULIGNÉES

S'exprimant dimanche dernier à Alger, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée à la poursuite de l'examen de la proposition d'amendement du Code de la nationalité, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema, a tenu à préciser l'esprit et les objectifs encadrant la procédure de déchéance de la nationalité. Il a affirmé que cette démarche repose sur des garanties juridiques solides, destinées à en assurer un encadrement strict, tout en définissant de manière claire et explicite les situations susceptibles d'y donner lieu. La nationalité n'est pas un simple statut administratif. Elle est un lien juridique, politique et moral entre l'individu et l'État. Y toucher, c'est toucher au cœur même de la souveraineté nationale, mais aussi aux droits fondamentaux. C'est précisément pour cette raison que le débat autour de l'amendement du Code de la nationalité, relancé au sein de l'APN, suscite une attention particulière, tant au niveau institutionnel que dans l'opinion publique.

Dans un contexte régional et international marqué par la montée des menaces hybrides, des ingérences étrangères et des actes hostiles commis depuis l'extérieur des frontières nationales, l'Algérie cherche à se doter d'un cadre juridique plus précis, plus robuste, mais surtout strictement encadré, afin de répondre à des situations exceptionnelles sans basculer dans l'arbitraire.

Dans cette logique, le ministre a expliqué que le texte introduit des mécanismes juridiques précis, fondés sur l'exigence de preuves tangibles et d'éléments probants attestant que les actes reprochés ont effectivement été commis. Il prévoit également la mise en place d'une commission spécialisée chargée d'examiner ces dossiers de manière impartiale, sans préjugé ni automatisme, renforçant ainsi les garde-fous contre toute

décision arbitraire. Abordant les critères retenus pour statuer sur la déchéance ou non de la nationalité, M. Boudjema a rappelé que la législation algérienne continue de garantir la possibilité de recouvrer la nationalité algérienne, conformément aux mécanismes prévus par la loi. Une précision qui confirme que la déchéance n'est ni définitive par principe ni conçue comme une sanction irréversible.

De son côté, l'auteur de la proposition, le député Hicham Sifer, a souligné que cet amendement s'inscrit pleinement dans le respect de la Constitution, notamment de son article 36, et qu'il ne contrevient en aucun cas aux engagements internationaux de l'Algérie. Il a insisté sur le fait que les modifications introduites « confirment le caractère très exceptionnel de la procédure de déchéance de la nationalité algérienne, avec des garanties juridiques supplémentaires qui n'étaient pas prévues dans le texte en vigueur ».

Dans le détail, la procédure de déchéance « s'applique à tout Algérien pour lequel il existe des preuves solides et cohérentes établissant qu'il a, en dehors du territoire national, commis des actes graves définis par la loi, et qu'il n'a pas cessé ces actes malgré un avertissement officiel adressé par le gouvernement algérien ». Cet avertissement préalable, introduit pour la première fois, constitue une innovation juridique majeure. Il vise explicitement à « permettre à la personne concernée de se rétracter », renforçant ainsi la logique préventive et non punitive du dispositif. Autre point central de la réforme : la prévention absolue de l'apartheid. Le député Sifer a précisé qu'« aucune personne ne peut être déchue de sa nationalité d'origine à moins qu'elle ne possède une autre nationalité », afin d'éviter toute situation de non-droit. Des exceptions strictement encadrées sont néanmoins prévues pour des crimes d'une gravité extrême, tels que la trahison,

l'intelligence avec un État étranger ou le port d'armes contre l'Algérie.

Parmi les nouvelles garanties introduites figure également la création d'une commission spéciale chargée d'examiner et de statuer sur les dossiers de déchéance de nationalité. Son organisation, sa composition et son mode de fonctionnement seront définis par un texte réglementaire spécifique, ce qui renforce encore la traçabilité et la transparence de la procédure. Concernant les répercussions familiales, le législateur a tenu à poser une ligne rouge claire. Le député Sifer a affirmé que « la procédure de déchéance ne concerne ni le conjoint ni les enfants mineurs », ajoutant que, dans le cas d'enfants nés après la décision de déchéance, ceux-ci peuvent acquérir la nationalité algérienne par leur mère. Une disposition qui vise à éviter toute sanction collective ou transmission automatique des conséquences juridiques.

Lors des débats, les députés ont unanimement insisté sur la nécessité de renforcer encore les garanties juridiques afin d'assurer une application rigoureuse, juste et efficace de cette réforme. Ils ont notamment appelé à « une définition précise et claire des procédures de déchéance », ainsi qu'à « une clarification des termes employés dans la proposition de loi », condition indispensable pour éviter toute interprétation abusive.

En tous cas, cette proposition d'amendement révèle une approche mesurée et stratégique : affirmer la souveraineté de l'État face aux actes hostiles les plus graves, tout en érigant des garde-fous constitutionnels solides pour protéger les droits fondamentaux. Un équilibre délicat, mais essentiel, à l'heure où la nationalité n'est plus seulement une question d'identité, mais aussi un enjeu de sécurité juridique et nationale.

G. Salah Eddine

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE

FIERTÉ ET LIEN INDIVISIBLE AVEC LE PATRIMOINE CULTUREL ALGÉRIEN

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, et le président du Haut-Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, ont présidé, dimanche dernier, une cérémonie célébrant la Journée internationale de la langue arabe.

L'événement a été organisé avec la participation des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, en signe de reconnaissance et d'attachement à la langue arabe.

Cette célébration est venue clôturer un mois riche en activités culturelles, linguistiques et éducatives destinées à la communauté algérienne établie à l'étranger, à l'occasion de la Journée internationale de la langue arabe. À travers ces initiatives, les membres de la diaspora ont exprimé leur fort attachement à leur identité nationale, leur fierté de leur patrimoine et leur lien profond avec leur héritage culturel et civilisationnel.

Dans son allocution, le secrétaire d'État a souligné l'importance accordée par les plus hautes autorités du pays à la promotion de la langue arabe, mettant en avant les efforts constants de l'État pour assurer son enseignement aux



enfants algériens résidant à l'étranger. Il a rappelé que la langue arabe constitue un pilier fondamental de l'identité nationale et un élément essentiel pour la préservation de l'appartenance culturelle et civilisationnelle des jeunes générations.

Il a également indiqué que le ministère des Affaires étrangères, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale, œuvre au lancement de nouvelles initiatives éducatives visant à répondre aux aspirations culturelles et pédagogiques de la communauté algérienne à l'étranger. Selon lui, ces projets avancent à un rythme satisfaisant et permettront de consolider durablement « la place de la langue arabe auprès des enfants

de notre communauté à l'étranger ». Dans ce cadre, Sofiane Chaib a passé en revue les efforts entrepris pour l'ouverture de plusieurs centres culturels algériens à l'étranger, conçus comme des espaces de promotion de la langue arabe et de dialogue culturel. Il a également évoqué l'organisation de voyages éducatifs et culturels en Algérie au profit des étudiants de la diaspora, afin de leur permettre d'approfondir leur connaissance de l'histoire nationale, de la culture et des fondements civilisationnels du pays. Il a, par ailleurs, annoncé la mise en place d'un programme universitaire d'hiver destiné aux étudiants algériens de l'étranger, ainsi que l'organisation d'un voyage thématique intitulé « Voyage de la

mémoire » au profit des enfants de la diaspora résidant en France, ayant participé au concours commémorant la Journée nationale de l'émigration, célébrée le 17 octobre.

De son côté, le président du Haut-Conseil de la langue arabe a salué « le caractère exceptionnel de cet événement », ainsi que la participation active et qualitative des membres de la diaspora venus de différents pays. Il les a exhortés à poursuivre leurs efforts pour préserver leur patrimoine culturel et linguistique, soulignant que cela contribue à renforcer leurs liens avec la mère patrie. Il a également mis en avant la coopération existante entre le HCLA et le ministère des Affaires étrangères, visant à assurer la continuité de l'usage de la langue arabe parmi les Algériens établis à l'étranger.

Il convient de noter que cette célébration, organisée par visioconférence, a été ponctuée d'interventions des ambassadeurs d'Algérie accrédités dans plusieurs pays. Des présentations ont également été faites sur les programmes et activités menés par près de cinquante représentations diplomatiques et consulaires algériennes à travers le monde, sous le thème : « La langue arabe, un pont d'appartenance et d'unité de conscience » à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe.

Abir Menasria

ALGÉRIE POSTE DE PROFONDES TRANSFORMATIONS EN PERSPECTIVE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, dimanche dernier à Sétif, l'élaboration d'un « plan ambitieux » pour la prochaine période, qui permettra à l'entreprise Algérie Poste de connaître de profondes transformations.

S'exprimant à l'ouverture de la conférence nationale de renouvellement du syndicat national d'Algérie Poste, en présence de la directrice générale de l'entreprise, Chiraz Bechiri, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, et du secrétaire général de la Fédération nationale de la poste et des télécommunications, Mohamed Bourouba, le ministre a précisé que ces transformations concerneront principalement la modernisation des services, l'amélioration de leur qualité et le renforcement du rôle d'Algérie Poste dans la généralisation du paiement électronique.

M. Zerrouki a également souligné que ce plan vise la diversification des moyens de paiement et le soutien du commerce électronique dans le cadre de l'adaptation de l'entreprise aux évolutions technologiques et aux attentes des usagers.

Il a ajouté que la mise en œuvre de ce programme reposera essentiellement sur la ressource humaine, qu'il a qualifiée de « pierre angulaire et pivot de toute transformation ». À cet égard, le ministre a insisté sur la nécessité de



créer un environnement de travail motivant, capable d'accompagner la modernisation des services postaux et d'améliorer leur rendement. Dans ce contexte, il a fait état de plusieurs mesures concrètes déjà engagées, notamment l'octroi d'augmentations salariales, la valorisation de certaines primes, la poursuite de la reclassification des bureaux de poste et le renforcement des effectifs, en particulier dans les bureaux de catégorie 4 qui ne disposent que d'un seul agent. Il a également évoqué le lancement

d'un système expérimental permettant aux travailleurs de bénéficier de deux jours de repos hebdomadaires, tout en assurant la continuité du service six jours par semaine.

Ces mesures s'inscrivent aussi dans une dynamique de renforcement des ressources humaines à travers un processus de recrutement en cours, destiné à soutenir le réseau postal et à renforcer le parc de guichets automatiques bancaires (GAB). À ce titre, le ministre a indiqué que 600 appareils ont été installés au cours du premier trimestre de l'année en cours, en attendant la mise en service de 300 autres dans les prochains jours.

Pour sa part, la directrice générale d'Algérie Poste, Chiraz Bechiri, a estimé que cette conférence nationale constitue « une étape importante traduisant la maturité de la pratique syndicale, la conscience professionnelle et le sens des responsabilités au sein de l'entreprise ». De son côté, le secrétaire général de l'UGTA a salué les efforts fournis par les travailleurs du secteur pour améliorer les performances d'Algérie Poste, appelant au renforcement du dialogue social et à l'instauration d'un climat de confiance durable dans le milieu professionnel. À l'issue de son déplacement à Sétif, le ministre de la Poste et des Télécommunications se rendra dans la wilaya de Skikda pour une visite de travail, au cours de laquelle il inspectera plusieurs structures relevant de son secteur.

Cheklat Meriem

VALORISATION DES RÉSIDUS MINIERS DES ACQUIS NATIONAUX AVEC DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué, dimanche dernier à Alger, que les services de son secteur œuvrent à la généralisation des projets de valorisation des déchets minéraux solides à travers la concrétisation du concept de "mines urbaines".

M. Arkab s'exprimait lors des travaux de la rencontre nationale sur la qualité de la vie, organisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, sous l'égide du Premier ministre, M. Sifi Ghrib, placée sous le slogan "Des acquis nationaux avec des enjeux de développement" et ce, en présence de membres du gouvernement.

Dans son allocution, le ministre d'État a précisé que le secteur des hydrocarbures et des mines s'attelle à la consécration du modèle de l'économie circulaire à travers la valorisation des déchets solides, en mettant en œuvre le concept de "mines urbaines", visant la récupération et le recyclage des métaux utilisés, notamment les résidus ferreux.

Concernant la valorisation des matières organiques, M. Arkab a affirmé que le secteur intensifiera ses efforts pour généraliser les projets de recyclage des huiles usagées et la production de biocarburants, ce qui "transforme les défis environnementaux en opportunités de développement soutenant la qualité de la vie".

Dans le même contexte, le ministre d'État a mis en exergue les efforts déployés par le secteur des hydrocarbures et des mines pour la protection de l'environnement et la réduction de l'empreinte carbone à travers plusieurs projets, dont celui lancé par le groupe Sonatrach visant la plantation de plus de 400 millions d'arbustes sur une période de dix ans, couvrant une superficie de 520.000 hectares à travers différentes régions du pays.

Ce projet contribuera au soutien du développement social de plus de 10.000 agriculteurs et à la création



d'environ 24.000 emplois directs et indirects, en plus du développement des technologies de stockage et d'utilisation du carbone.

Par ailleurs, le secteur œuvre à réduire le volume de gaz torché à moins de 1 %, grâce aux mesures et procédures en cours de mise en œuvre pour le suivi et la surveillance des émissions, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux. À ce titre, M. Arkab a signalé la mise en place d'une commission spécialisée regroupant l'ensemble des acteurs concernés, chargée d'étudier et d'élaborer une feuille de route pour la création d'un mécanisme national de détection, d'évaluation et de réduction des émissions de méthane.

Dans le même sillage, l'adoption de mesures écologiques dans le domaine des carburants a permis d'éliminer le plomb émis par les véhicules grâce à la commercialisation d'un seul type d'essence, ce qui a contribué significativement à l'amélioration de la qualité des carburants et à la réduction des émissions, selon M. Arkab.

UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE
Le ministre d'État, Mohamed Arkab, a également souligné les efforts déployés pour moderniser les activités minières, notamment par l'intégration de technologies avancées visant à réduire les émissions de poussières et de particules fines issues de l'exploitation,

notant que le secteur aspire à "transformer les mines en sites éco-responsables, ayant investi dans des systèmes d'arrosage intelligents et des capteurs pour surveiller en temps réel la qualité de l'air, afin de protéger la santé des habitants des zones minières et de leur offrir un cadre de vie sain". M. Arkab a affirmé que les initiatives du secteur des hydrocarbures et des mines pour améliorer la qualité de vie et développer le cadre de vie de la société ont permis de répondre quasi intégralement aux besoins du secteur domestique et des autres secteurs économiques en gaz naturel, produits pétroliers et engrangés, malgré la hausse rapide de la consommation nationale de ces matières au cours des dernières années.

Le ministre d'État a également mis en avant l'importance des projets de dessalement de l'eau de mer, qui ont porté la couverture de cette ressource non conventionnelle à 42 % des besoins totaux de la population en eau potable, précisant que six nouvelles unités, d'une capacité de production totale de 1,8 million de mètres cubes par jour, devraient être réalisées afin de renforcer la sécurité hydrique du pays. Dans le domaine de la transformation numérique, M. Arkab a évoqué le développement et la généralisation des moyens de paiement électronique et des transactions commerciales, ainsi que la facilitation de l'accès aux

différents services. À ce titre, le bilan présenté fait ressortir des indicateurs "très positifs", le nombre d'opérations d'e-paiement au niveau des stations-service relevant de la société Naftal ayant dépassé 59 millions, pour une valeur de 105 milliards de DA, depuis janvier 2017.

Cette modernisation inclut également la généralisation de l'utilisation de la carte «Naftal Card», de la carte interbancaire «CIB» et de la carte «Edhahabia» dans les stations-service, ainsi que le lancement de l'application «Naftal Khadamat» pour la prise en charge des réclamations des clients, a-t-il révélé. En matière de traitement des demandes d'acquisition, d'importation et d'exportation de matières sensibles, le ministre a rappelé le lancement de la plateforme numérique «Tassareeh» (déclarations), dédiée au traitement et à la numérisation des demandes déposées par les opérateurs économiques des secteurs public ou privé, leur permettant de suivre toutes les étapes de l'étude des dossiers jusqu'à l'obtention des licences ou des permis. Parallèlement, la plateforme «Markabati.dz» vise à faciliter les procédures de prise de rendez-vous pour le contrôle de conformité des véhicules via internet.

Évoquant la politique d'emploi adoptée par le ministère, M. Arkab a souligné que des programmes de formation spécialisés sont développés au niveau des instituts relevant du secteur afin de qualifier les jeunes et de leur fournir les compétences nécessaires pour travailler dans ce domaine vital, en coopération avec les établissements d'enseignement et les universités. Le ministre d'État a précisé que le nombre de travailleurs dans le secteur a atteint près de 200.000 durant l'année en cours, soit une hausse de 2 % par rapport à 2024, ce qui a permis la création de plus de 6.000 postes d'emploi directs.

L'ensemble de ces projets démontre que la transition vers un secteur éco-responsable et performant n'est pas seulement possible, mais qu'elle constitue un levier essentiel pour renforcer le bien-être des citoyens et la compétitivité du pays.

G. Salah Eddine

TRAVAUX PUBLICS/AFIN D'ACCÉLÉRER LA CADENCE DE LEUR RÉALISATION NÉCESSITÉ D'UN SUIVI MINUTIEUX DES PROJETS

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a mis en avant, dimanche dernier à Alger, l'importance d'assurer un suivi minutieux de l'ensemble des projets du secteur à travers la mise en place de mesures pratiques, afin d'accélérer la cadence de leur réalisation, indique un communiqué du ministère.
Le ministre s'exprimait lors d'une réunion périodique qu'il a présidée, consacrée au suivi de la situation du secteur et à l'évaluation de la cadence de la réalisation des projets d'infrastructures, tout en s'enquérant du travail des différentes commissions d'inspection de nombre de projets à travers le territoire national. Lors de la réunion tenue en présence des cadres centraux du ministère, de responsables et de représentants des organismes sous tutelle, des exposés exhaustifs ont été présentés sur l'état d'avancement des travaux

des grands projets, dont ceux relatifs au développement du réseau des routes, à leur entretien et à leur modernisation, notamment au niveau des wilayas d'Alger, Djelfa, Batna, Tissemsilt, Bordj Badji Mokhtar, Timimoun et In Guezzam.

La réunion a également porté sur l'entretien du réseau des autoroutes, dont le traitement des points noirs sur l'autoroute Est-Ouest, la 2e rocade sud de la capitale, les projets des autoroutes en cours, les infrastructures aéroportuaires, notamment dans le Sud, les programmes ferroviaires, le transport guidé, ainsi que les programmes de formation, selon le communiqué.

A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'"un suivi minutieux de tous les projets, à travers l'intensification des sorties sur le terrain par les cadres centraux et la mise en place de mesures pratiques afin d'accélérer la

cadence de réalisation, avec le renforcement de la coordination permanente avec les entreprises de réalisation, tout en œuvrant à leur accompagnement dans la levée des obstacles sur le terrain, le cas échéant, à même d'augmenter et d'accélérer la cadence des travaux et d'assurer le respect des délais de réalisation, la qualité et les normes techniques en vigueur", précise la même source.

M. Djellaoui a, en outre, souligné l'importance de renforcer la coordination avec différents secteurs concernés à même de garantir l'opérationnalité des grands projets stratégiques dans les délais impartis, de relancer les projets du secteur programmés pour l'année 2026 à travers toutes les wilayas du pays et d'assurer leur suivi périodique et instantané à travers le portail numérique du secteur, conclut le communiqué.

APS

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

L'ANEP PRÉSENTE AVEC UN RICHE PROGRAMME

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) participe à la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), inaugurée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mercredi 18 décembre, au Palais des expositions de la Safex, à Alger, a annoncé l'entreprise dans un communiqué.

L'ANEPE prend part à cet événement économique majeur, placé sous le thème « L'Algérie construit son avenir », en tant que partenaire média. À cette occasion, l'entreprise invite le public à visiter son stand, situé au pavillon Nouveau Hall, afin de découvrir l'ensemble des services proposés par ses filiales — ANEP communication et signalétique, ANEP messagerie express et ANEP audiovisuel AL24News — ainsi que par ses unités d'édition et d'imprimerie de Rouiba.

Selon le communiqué, les équipes de l'ANEPE seront mobilisées tout au long de la manifestation pour accueillir les visiteurs et répondre à leurs questions, notamment en matière de communication, de publicité, de logistique, d'édition et d'impression dans

l'objectif d'accompagner les entreprises nationales.

Crée en 1967, l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité a progressivement développé un large portefeuille d'activités couvrant aujourd'hui la publicité, l'impression, la communication, l'édition, l'information et le transport.

Par ailleurs, cette 33e édition, organisée du 18 au 27 décembre en cours, a pour objectif de mettre en valeur le potentiel de l'économie algérienne dans l'ensemble des secteurs d'activité, tout en apportant soutien et accompagnement aux entreprises nationales, indique la Société Algeria Exhibition, filiale de la SAFEX, organisatrice de l'événement.

R. N.



LE CAPITAINE LERKAM SELMAN, REPRÉSENTANT DE L'ÉTABLISSEMENT DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION DES SYSTÈMES DE TECHNOLOGIE AVANCÉE (EDPSTA) À ALGER16 :

«NOS PORTES SONT OUVERTES AU SECTEUR PRIVÉ»

L'Établissement de développement et de production de systèmes de technologie avancée (EDPSTA), une entité de l'industrie militaire algérienne, relevant du Ministère de la Défense Nationale (MDN), est spécialisé dans la production et le développement de véhicules aériens sans pilote (UAV) et assure un soutien technique aux unités de l'armée de l'air pour le développement et la maintenance d'aéronefs en matériaux composites. Cette année, l'EDPSTA participe à la 33e édition de la Foire de la production algérienne. À cette occasion, Alger16 a eu l'honneur de s'entretenir avec son représentant, le capitaine Lerkam Selman.

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
ABIR MENASRIA**

Alger16 : Dans le cadre de vos travaux sur les drones, quelle place occupe actuellement l'intelligence artificielle dans vos systèmes ?

Capitaine Lerkam : Actuellement, nous avons plusieurs projets dans le domaine de l'intelligence artificielle. Nous disposons de modules déjà intégrés et d'autres en cours de développement. Les applications liées à l'IA sont toujours en progression, car elles sont essentielles pour permettre aux drones de prendre des décisions autonomes lors de vols ou de missions, notamment à travers l'analyse des données. Nous combinons donc différents aspects de l'IA pour renforcer les capacités opérationnelles de nos UAV.

Qu'en est-il du développement des systèmes de vision par ordinateur pour vos drones, notamment dans le contexte de la protection du territoire algérien et du Sahara ?

Pour l'instant, nous n'utilisons pas les systèmes informatiques complexes pour nos drones. Nous privilégions les caméras intelligentes, par exemple pour l'inspection des panneaux solaires ou le suivi de cibles fixes et mobiles. Ces solutions sont pleinement



PHOTO : ALGER16

opérationnelles.

Plusieurs projets de vision par ordinateur sont en cours de développement, notamment pour intégrer la localisation GPS de nos drones et améliorer leur autonomie

sur le terrain.

La FPA met en avant de nombreux acteurs, des institutions publiques aux start-up. Avez-vous des collaborations avec des start-up ou le secteur privé ?

Pas pour le moment, mais nos portes sont ouvertes aux universités, aux start-up et au secteur privé. Toute entité disposant de moyens pour effectuer des démonstrations peut nous approcher. Nous étudierons alors les possibilités

de partenariat ou d'accord, sans conditions préalables.

Quelle technologie présentée cette année à la FPA vous semble la plus innovante ?

Nous avons présenté le drone VTOL, qui combine les caractéristiques d'un planeur à voilure fixe et d'une voilure tournante. Cela permet des vols longue distance et constitue la principale innovation de notre exposition cette année par rapport aux éditions précédentes. Notre objectif est de rester compétitif sur le marché mondial, tout en démontrant la performance de nos technologies UAV.

Ab. M.

**RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz**

ZONE D'ATTENTE MARITIME DU PORT D'ALGER DES RÉSULTATS **POSITIFS** ENREGISTRÉS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a exprimé, dimanche dernier à Alger, sa satisfaction des résultats positifs enregistrés au niveau de la zone d'attente maritime du port d'Alger, soulignant la nécessité d'élargir la gare maritime afin d'améliorer les conditions d'accueil et de renforcer la capacité du port à répondre aux exigences d'un trafic croissant, indique un communiqué du ministère.

Cette déclaration a été faite lors d'une visite inopinée effectuée par le ministre pour s'enquérir de la situation liée à la saturation du port par les conteneurs et à la durée de leur séjour, notamment à la suite des retards enregistrés dans l'enlèvement de certains conteneurs par des opérateurs économiques, ce qui a provoqué une congestion ayant



perturbé le fonctionnement normal de l'activité portuaire. À ce propos, M. Sayoud a insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre la direction du port et les services des douanes, appelant à obliger les opérateurs concernés à assumer leurs responsabilités juridiques. Il a également évoqué la nécessité de prendre les mesures réglementaires requises, y compris

l'inscription des contrevenants sur des listes noires, le cas échéant. Le ministre s'est dit satisfait de la situation observée au niveau de la zone d'attente maritime, où seuls deux navires étaient en attente, une situation jugée exceptionnelle par rapport aux périodes précédentes. Il a salué, à ce titre, les efforts consentis par les responsables de la gestion du port, ainsi que par les

services de la police et des douanes, mettant en avant le niveau de coordination atteint entre les différents intervenants.

Lors de la deuxième étape de sa visite, M. Sayoud s'est rendu aux quais 8 et 9, où il a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux en cours dans le respect des normes et des conditions techniques requises, en insistant sur la nécessité d'achever ces travaux avant le début de la saison estivale. Il a également réaffirmé l'importance de l'élargissement de la gare maritime afin d'améliorer l'accueil des voyageurs et d'adapter les infrastructures portuaires à la demande croissante.

En clôture de sa visite, le ministre a chargé le secrétaire général du ministère d'activer les cellules d'inspection et de suivi au niveau de l'ensemble des ports du pays, en vue d'assurer un contrôle rigoureux des opérations, une intervention rapide en cas de dysfonctionnement et un déroulement fluide de l'activité portuaire à l'échelle nationale.

Cheklat Meriem

HASSI MESSAOUD LE PDG DE SONATRACH INAUGURE DE NOUVEAUX PROJETS ET ÉQUIPEMENTS

Le PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a inauguré de nouveaux projets et équipements du groupe lors d'une visite à Hassi Messaoud dans le cadre du suivi des projets stratégiques visant le renforcement des capacités nationales de forage et l'optimisation des performances opérationnelles, a indiqué dimanche dernier un communiqué de Sonatrach. A l'entame de cette visite, effectuée samedi dernier, la délégation s'est rendue à la base logistique de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), où une présentation détaillée de l'entreprise a été réalisée. A cette occasion, M. Daoudi a procédé à l'inauguration de nouveaux projets de la filiale, dont le centre "ENTP EYES/Real Time Decision Support Center", un centre d'aide à la décision constitué d'un système de télé-monitoring basé sur l'intelligence artificielle et supporté par un ensemble de caméras de dernière technologie, installé sur différents rigs. Ce centre, conçu et mis en œuvre en un temps record avec le recours à des start-up nationales, permettra le suivi en temps réel des opérations,

ainsi que le monitoring continu des indicateurs clés de performance (KPIs) pour optimiser les ressources. A cet effet, M. Daoudi a insisté sur l'importance de l'innovation, considérée comme l'un des piliers pour la réalisation des objectifs du groupe. La visite a également été marquée par la mise en service de deux nouveaux appareils de forage de type 750 HP "Fast Move", premiers d'une série de huit appareils de différentes puissances prévus dans le Plan à moyen terme (PMT). L'ENTP a également mis en service l'appareil TP 234, d'une puissance de 1 500 HP et doté de la technologie VFD, finalisant le programme de rénovation de cinq appareils initialement acquis en équipements usagés. Le PDG de l'ENTP, M. Abdelfahouf Ghellab, a indiqué que ce programme a permis de remettre entièrement à niveau les prestations de la filiale grâce aux compétences internes, réalisant une économie financière de plus de 150 millions de dollars, équivalant au coût d'acquisition d'appareils neufs similaires. M. Daoudi, quant à lui, a précisé que ces équipements constituent un

investissement aligné sur la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030. La visite a également été l'occasion de présenter un projet de construction de circuits à boue, entièrement conçus par l'équipe d'ingénierie de l'ENTP et fabriqués par la société nationale FERROVIAL, conformément à la politique de promotion de l'intégration nationale et du contenu local. M. Daoudi a instruit les filiales du groupe à l'effet de recourir à des ressources nationales pour la fabrication de nouveaux équipements, en mutualisant les ressources via une plateforme permettant d'identifier les pièces de rechange déjà disponibles, afin de réduire les délais et optimiser les coûts. Il a félicité l'ensemble des cadres et ingénieurs de l'ENTP, estimant que "la concrétisation de ces réalisations est le fruit d'un travail soutenu, mené avec détermination par des équipes dans un esprit de coopération, de discipline et de responsabilité. Leur dévouement reflète les valeurs qui fondent la force du groupe Sonatrach et confirme notre volonté constante d'honorer la confiance placée en notre groupe".

PROGRAMMES DE LOGEMENT À BORDJ BOU ARRÉRIDJ 2,7 MILLIARDS DA POUR LE RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Une enveloppe financière de 2,7 milliards DA a été octroyée dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj pour le renforcement des équipements publics de services accompagnant les programmes de logement collectif pour assurer une meilleure couverture des agglomérations réalisées et en voie de l'être dans les différentes communes, a-t-on appris, dimanche dernier, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ce montant est dégagé pour la concrétisation des programmes

d'équipements publics accompagnant les programmes de logement en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants et répondre à leurs besoins essentiels dans les divers secteurs. L'essentiel des équipements de ce programme sont des établissements scolaires, dont un lycée de 1 000 places au POS-07 à Bordj Bou Arréridj (550 millions DA), deux CEM base-6 au nouveau pôle urbain de Bordj Bou Arréridj et au POS-R2 dans la commune d'El Anasser (350 millions DA) et des groupements scolaires au

chef-lieu de wilaya et à El Aïchaoui (Mansoura) (200 millions DA pour chaque groupement). Le secteur de la santé a bénéficié de l'étude et de la réalisation d'une polyclinique dans la commune d'Aïn Taghout pour une enveloppe financière de 280 millions DA pour améliorer la qualité des soins, selon la même source. Le même programme porte également sur la réalisation de deux sièges de sûreté urbaine à Bordj Bou Arréridj pour 360 millions DA afin d'améliorer la

couverture sécuritaire et accompagner l'expansion urbaine, a-t-on indiqué. Les mêmes services ont affirmé que les appels d'offres de ces projets ont été lancés. La wilaya a bénéficié d'un autre programme sectoriel pour consolider les équipements de service à travers les communes incluant des établissements scolaires et sanitaires, selon la même source qui a assuré que les procédures administratives de ces projets ont atteint un stade avancé précédant le lancement prochain de leurs appels d'offres.



22^e FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE MODERNE POUR LES JEUNES À ORAN

AMBIANCE ARTISTIQUE ATTRAYANTE ET DIVERSITÉ DE RYTHMES

Les activités de la 22^e édition du Festival national de la musique moderne pour les jeunes ont été officiellement lancées dimanche soir à Oran, avec la participation de 153 jeunes artistes représentant 15 wilayas du pays dans une ambiance artistique marquée par la diversité des genres et des rythmes musicaux.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, placée sous le slogan « La jeunesse d'aujourd'hui, l'avenir de demain », s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Laidani, représentant le wali, Brahim Ouchène. L'événement s'est tenu en présence de cadres des établissements de jeunesse, de représentants d'associations activant dans les domaines de la jeunesse et de l'art, ainsi que de spécialistes de la musique. À cette occasion, une opérette intitulée « El Bilad », mise en scène par Doudi Wahid, a été présentée. Cette œuvre artistique a retracé différentes périodes de l'histoire de l'Algérie, mettant en valeur les grandes étapes du parcours national à travers une approche musicale et scénique appréciée par le public. Dans son allocution, le secrétaire général de la wilaya a souligné



l'importance de ce festival, qu'il a qualifié d'espace de rencontre entre la créativité artistique et les jeunes voix émergentes, affirmant que ce rendez-vous contribue à encourager l'expression artistique et à accompagner les talents prometteurs. De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, Adel Tadjjar, a indiqué que cette manifestation constitue une opportunité pour les jeunes de renforcer les liens de communication, de bénéficier d'un encadrement professionnel et de mettre en valeur leurs capacités artistiques. Il a ajouté que plusieurs groupes ayant participé aux éditions précédentes ont réussi à intégrer le milieu

professionnel, leur permettant ainsi de prendre part à des manifestations artistiques internationales. Pour leur part, des représentants de formations musicales participantes ont affirmé, dans des déclarations à l'APS, que le Festival national de la musique moderne pour les jeunes représente une occasion privilégiée de valoriser le patrimoine musical algérien à travers des touches contemporaines, tout en favorisant l'échange d'expériences entre les groupes artistiques et la promotion de l'art vocal. La compétition de la première journée, qui se poursuivra jusqu'au 24 décembre en cours, a débuté par l'interprétation de morceaux

inspirés du patrimoine algérien, revisités dans un style moderne. Six groupes issus des wilayas de Souk-Ahras, Tiaret, Naâma, Tizi Ouzou, Illizi et Oran se sont produits devant un public nombreux, qui a vivement interagi avec les prestations proposées. Le programme de la deuxième journée prévoit la participation de huit groupes provenant des wilayas de Tébessa, Sidi Bel-Abbès, Illizi, In Salah, Blida, El-Bayadh, Tlemcen et Touggourt, tandis que sept autres groupes issus des wilayas de M'Sila, Oran et Bordj Bou Arréridj se produiront lors de la troisième et dernière journée du festival. La compétition est encadrée par un jury composé de musiciens reconnus sur les scènes artistiques locale et nationale. Elle sera sanctionnée par la remise de prix aux lauréats des trois premières places, selon les organisateurs.

Par ailleurs, certaines formations musicales animeront des soirées artistiques dans plusieurs communes de la wilaya, notamment Aïn El-Turck, Boutelous et Oued Tielat. Les participants bénéficieront également de sorties touristiques vers le monument historique de la forteresse de Santa Cruz, située sur les hauteurs du mont Murdjadjou. Entre compétition, échanges artistiques et ouverture culturelle, Oran s'impose une fois de plus comme une capitale vivante de la création juvénile, où les talents d'aujourd'hui dessinent déjà la musique de demain.

Cheklat Meriem

VACANCES SCOLAIRES À BÉJAÏA

UN RICHE PROGRAMME D'ANIMATION PROPOSÉ AUX ENFANTS

Un riche programme d'animation et de divertissement destiné aux enfants a été concocté par la Maison de la culture et la Bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya de Béjaïa à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, a-t-on informé, samedi dernier, auprès des établissements culturels concernés. Des activités d'animation exclusivement destinées aux enfants se dérouleront dans ces deux structures culturelles de la wilaya du 20 au 30 décembre, indique la même source. Pour la Maison de la culture "Taous Amrouche", le programme prévoit l'organisation d'ateliers de dessin et d'échecs, selon les mêmes services. Des activités manuelles, des séances de jeux de

construction et des projections de films pour enfants sont également prévues durant cette période, a-t-on encore souligné. Quant à la Bibliothèque principale de lecture publique « Tahar Amrouche », dont le programme aura lieu du 21 au 30 décembre, plusieurs ateliers seront également organisés pendant les vacances scolaires par le club de lecture de l'établissement. Il s'agit d'ateliers autour des livres et de la lecture, d'ateliers "El Hakawati" (le conteur) et de concours éducatifs dans le but de permettre aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances tout en enrichissant leurs connaissances, indique la même source.

R. C.



"PLUMES PROMETTEUSES" À MÉDÉA PLUS DE 80 PARTICIPANTS AU CONCOURS LITTÉRAIRE

Plus de quatre-vingts (80) jeunes participent au concours de nouvelles "Plumes prometteuses", organisé, samedi dernier, à la principale bibliothèque de lecture publique par la Direction de la culture et des arts de Médéa sous le slogan "Ecris pour progresser".

Ce concours littéraire concerne les jeunes âgés de 14 à 18 ans, scolarisés et issus de différentes communes de la wilaya de Médéa, a fait savoir la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua.

L'événement rassemble des jeunes filles et garçons passionnés d'écriture qui souhaitent se distinguer dans le genre de la nouvelle, a-t-elle indiqué.

Les participants disposeront d'une journée pour présenter, dans une première phase, leurs expériences en matière d'écriture en arabe, puis pour réaliser, en petits groupes, une œuvre collective intégrant tous les éléments propres à ce style littéraire, tant sur le fond que



sur la forme, a précisé Mme Gaoua. Des ateliers portant notamment sur les techniques d'écriture, l'élaboration et

la construction d'une nouvelle sont également prévus lors de cet événement littéraire, afin de permettre aux participants de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles connaissances, a encore expliqué cette responsable.

Les jeunes écrivains en herbe sont appelés, lors de la deuxième phase du concours, à réaliser en une demi-heure une histoire courte sur un thème choisi par le jury, en respectant les règles propres à ce genre d'écriture. Les meilleures œuvres seront distinguées au terme de cette journée de compétition qui permettra de mettre en concurrence des jeunes issus de différentes régions et horizons, d'encourager le travail collectif et donc l'échange de connaissances et d'informations, mais aussi de pousser ces jeunes écrivains à persévérer dans cette voie pour concrétiser leur rêve, a-t-elle conclu.

GROUP A	GROUP B	GROUP C	GROUP D	GROUP E	GROUP F
MOROCCO	EGYPT	NIGERIA	SENEGAL	ALGERIA	CÔTE D'IVOIRE
MALI	SOUTH AFRICA	TUNISIA	DR CONGO	BURKINA FASO	CAMEROON
ZAMBIA	ANGOLA	UGANDA	BENIN	EQUATORIAL GUINEA	GABON
COMOROS	ZIMBABWE	TANZANIA	BOTSWANA	SUDAN	MOZAMBIQUE

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025

21 DÉCEMBRE 2025 - 18 JANVIER 2026



TOUT SAVOIR SUR

LA CONGÉLATION DES FRUITS DE MER

Délicats, raffinés et très appréciés, les fruits de mer restent pourtant parmi les aliments les plus fragiles à conserver. Beaucoup hésitent à en acheter par crainte de ne pas pouvoir les consommer assez rapidement. Bonne nouvelle : la majorité des fruits de mer supportent très bien la congélation, à condition de respecter certaines règles essentielles.

Coquillages, crustacés et mollusques n'ont pas tous les mêmes exigences, mais bien préparés, ils peuvent être dégustés toute l'année sans perdre en qualité ni en sécurité alimentaire.

PEUT-ON CONGÉLER LES FRUITS DE MER CRUS OU CUITS ?

Si la congélation est une excellente solution de conservation, elle ne s'applique pas de la même manière à tous les produits. Les fruits de mer qui doivent être consommés crus ou cuisiniés vivants ne doivent jamais être congelés crus à domicile, sous peine de risques sanitaires. C'est notamment le cas de la majorité des coquillages vendus crus chez le poissonnier, qui doivent impérativement être cuits avant d'être placés au congélateur.

Une exception existe toutefois : la coquille Saint-Jacques. Plus robuste que les autres coquillages, elle peut être congelée crue, à condition d'être extrêmement fraîche et préparée immédiatement après l'achat.

Du côté des crustacés, les crevettes et les langoustines offrent plus de souplesse. Elles peuvent être congelées crus ou cuits, mais les spécialistes soulignent qu'elles conservent généralement une meilleure texture et une saveur plus proche du produit frais lorsqu'elles sont congelées crus, juste après l'achat.

D'une manière générale, lorsque le fruit de mer est fragile ou susceptible de s'abîmer rapidement, la congélation après cuisson est préférable. Elle permet de fixer les saveurs et de réduire les risques sanitaires. À l'inverse, un produit très frais, bien nettoyé et naturellement résistant peut être congelé cru, à condition d'être soigneusement égoutté, emballé hermétiquement et placé rapidement au congélateur.

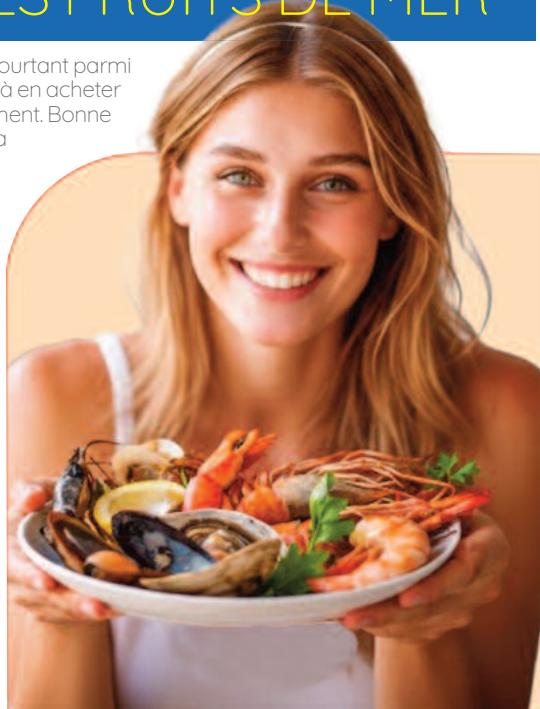
Deux produits font figure d'exception : le poupe et l'ormeau. Leur chair,

naturellement ferme, gagne à être congelée au moins 48 heures avant consommation. Le froid permet de casser les fibres musculaires, rendant leur texture beaucoup plus tendre et agréable à manger.

COMBIEN DE TEMPS CONSERVER LES FRUITS DE MER AU CONGÉLATEUR ?

La durée de conservation dépend largement du type de fruit de mer et de son état au moment de la congélation. Les crustacés comme les crevettes, gambas, crabes, homards ou langoustes se conservent généralement entre trois et six mois à -18 °C, surtout s'ils étaient très frais ou déjà cuits.

Les mollusques — calamar, poupe, seiche ou bulots — sont un peu plus sensibles au froid. Pour éviter qu'ils ne deviennent caoutchouteux, il est recommandé de les consommer dans un délai de deux à trois mois. Les coquillages restent les plus délicats. Qu'ils soient crus ou cuits, leur texture se dégrade rapidement : leur durée de conservation dépasse rarement un à trois mois. Dans tous les cas, une congélation rapide et un emballage parfaitement hermétique sont essentiels pour préserver la qualité. Et une règle est absolue : un fruit de mer décongelé ne doit jamais être recongelé.



QUELS FRUITS DE MER SE CONGÉLENT LE MIEUX ?

Les champions de la congélation sont sans conteste les crustacés. Crevettes, gambas, langoustines, crabes et homards supportent très bien le froid et retrouvent, après décongélation, une qualité proche du frais lorsqu'ils ont été correctement préparés.

Les mollusques comme le calamar ou la seiche se congèlent également très bien, leur chair restant ferme et savoureuse. Le poupe est même considéré comme l'un des produits les plus adaptés à la congélation, puisqu'il améliore directement sa tendreté.

Les coquillages sont plus délicats et peuvent perdre une partie de leurs qualités gustatives. Néanmoins, une fois cuits et bien conditionnés, ils peuvent être congelés sans problème. La Saint-Jacques reste le coquillage le plus résistant au froid et le plus facile à conserver.

PALOURDES ET HÜTRES : DES CAS PARTICULIERS

Les palourdes peuvent être congelées, à condition de respecter plusieurs étapes précises. Il faut d'abord les faire dégorger dans de l'eau salée pour éliminer le sable, puis les rincer soigneusement. Une cuisson rapide est indispensable : quelques minutes suffisent, juste le temps qu'elles s'ouvrent. Elles doivent ensuite être congelées

avec un peu de leur jus de cuisson, dans leur coquille ou décortiquées, afin de préserver leur moelleux et leur saveur. Les huîtres, en revanche, ne sont pas adaptées à la congélation domestique. Consommées vivantes, elles supportent très mal le froid, tant sur le plan sanitaire que gustatif. Leur chair fragile perd rapidement en qualité, ce qui conduit la plupart des spécialistes à déconseiller leur congélation.

DÉCONGÉLATION ET CUISSON : LES BONS GESTES

La décongélation est une étape clé. La méthode la plus sûre consiste à laisser les fruits de mer décongeler lentement au réfrigérateur afin de respecter la chaîne du froid. La décongélation à température ambiante ou sous l'eau chaude est fortement déconseillée, car elle favorise le développement bactérien.

Côté cuisson, la règle est simple : cuire rapidement et sans excès. Les crevettes et gambas sèchent très vite si elles sont trop longtemps sur le feu. Les coquillages déjà cuits doivent seulement être réchauffés doucement. Quant aux mollusques, ils supportent soit une cuisson très rapide à feu vif, soit une cuisson longue et douce, selon la recette choisie. Bien maîtrisée, la congélation permet ainsi de profiter des fruits de mer en toute sécurité, sans compromis sur le goût ni la texture.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

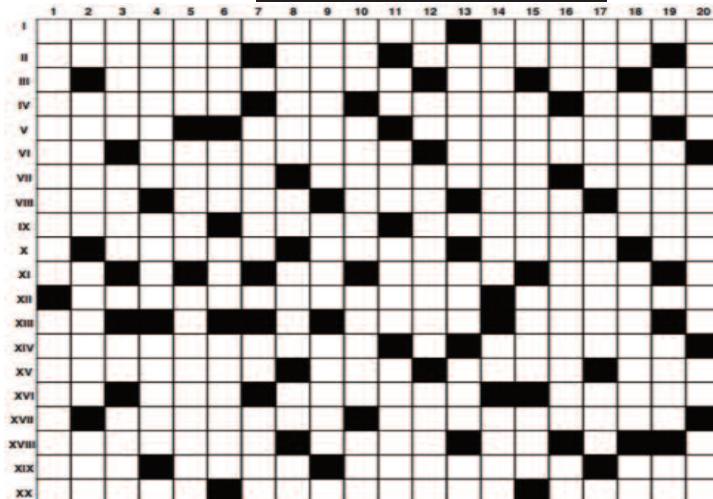
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1314



HORIZONTALEMENT

I. 5ème lac naturel français, ter lacistrois. II. Camionne aquatique. Papier d'emballage. Station de ski. III. Famille des bruyères. Exclamation provençale. Petit tour. Vélo. IV. Parc national sic. Etat-major. Peuple de Nouvelle-Zélande. Sullana. V. 12ème émission de la télé. VI. 10ème émission de l'émission de télé. VII. 10ème émission de l'émission de télé. VIII. Massif des Alpes. Une vaste étendue. Terme nomade. Une ferme en langage juridique. Désoe marine. Cardinal. Boîte à cadres. IX. Lac alimenté par le Rhône. Inventeur du tissu system. SDF. X. Où s'y pique. Vide. Un millard de kilo. Manillon. XI. Erbaum. Démonstratif. Se rend à Hésitation. XII. Rouge. Village du Vercors. XIII. Chemin de vie. Champ de bataille. Indiens. XIV. Une abbaye sur le lac du Bourget. Capitale du parfum. V. Point culminant des Bauges. Service non rendu. Obtenu. Affluent de l'Isère. XVI. Mendéléium. Céréale. Col des Alpes. Il exécute. sur contrat. XVII. Ce château-prison a hébergé le marquis de Sade. Vin de Savoie. XVIII. Guetterez. Un amour de dieu. Ou au labo. XIX. Pierre dure. Gaine. Commencé. Croyanç. XX. Radis chinois. Philosophe enfant de Savoie. Fromage des Alpes.

VERTICALEMENT

1. Ville olympique. Clé des Ducs de Savoie. 2. Sattelle de Jupiter. Fuite épervée. Domine Aix-les-Bains. Il prend la tête. 3. Remis sur pied. Capitaine de vaisseau. Unité centrale. Entre dans la composition des roches alpines. 4. Peintre de Montmartre. Station de ski. Encore une abbaye qui fait du bon fromage. 5. Irlande poétique. Possédent. Rendus meilleurs. 6. Appendices. Un glandane médiatique. Rivière des Alpes autrichiennes. Station de ski près d'Allevard. 7. Adorée. Une note jouée à l'environs. Couleur du sud. 8. Désiré. Lévitique. Bivalve. Dans le coup. Prétresse d'Héra. 9. Partie d'un ensemble. Risque. C'est très grave. 10. Cacheé. Vache savoyarde. Proche parente. Chose latine. 11. Devant le ro. Textile. Pouvoir. 12. Souvent. 13. Picodon. 14. Géolâne cours d'alpinisme. Plaqué à l'oreille. Service d'urgence. 15. Sou à Rome. Celle des sommets n'a d'égal que celle des profondeurs. Amour Charles. Elimine. 16. Endroit de rêve. Argon. Vallée supérieure de l'Isère. Conjonction. 17. Monte en fâ. Parc naturel savoyard. Diplôme. 18. Divin véhicule. Prendre en main. Levait. Onde radio. 19. Chère au scout. Ver à soi. Rôle. Equipe de foot. 20. Ville de Savoie. Déshydratée. Démonstratif. Animation.

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



MOTS MÊLÉS



ANTILOPE
ARA
BABOUILIN
BONOBO
CAIMAN
CHACAL
CHIMPANZE
COBRA
CRIQUET
CROCODILE
ELEPHANT
FENNEC
FLAMANT

GAZELLE
GIRAFE
GNOU
GORILLE
GRUE
HIPPOPOTAME
HYENE
IMPALA
JAGUAR
KOALA
LION
MACAQUE
MASSUE
OKAPI

OUISTITI
PANTHERE
PERROQUET
PHACOCHERE
RHINOCEROS
SAFARI
SCORPION
SERVAL
SINGE
SLOUGHIS
TAMARIN
TRAQUE
ZEBRE

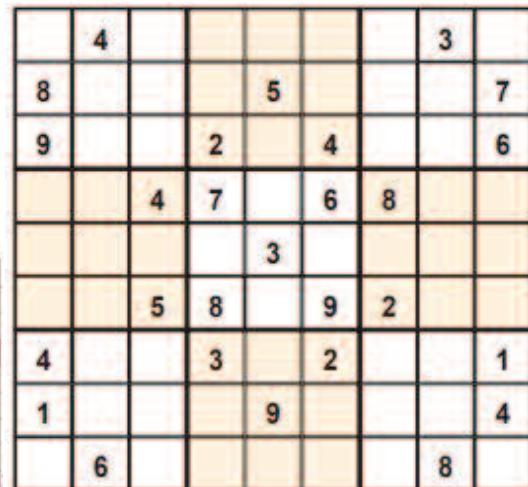
SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°300

Le mot-mystère est : athlète

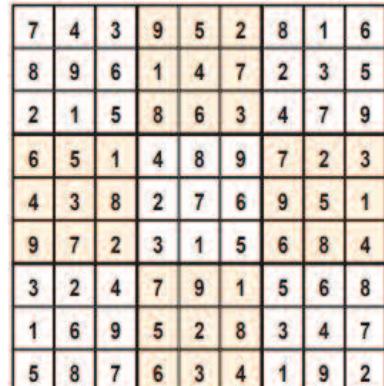
SUDOKU

RÈGLES DU JEU N° 1314

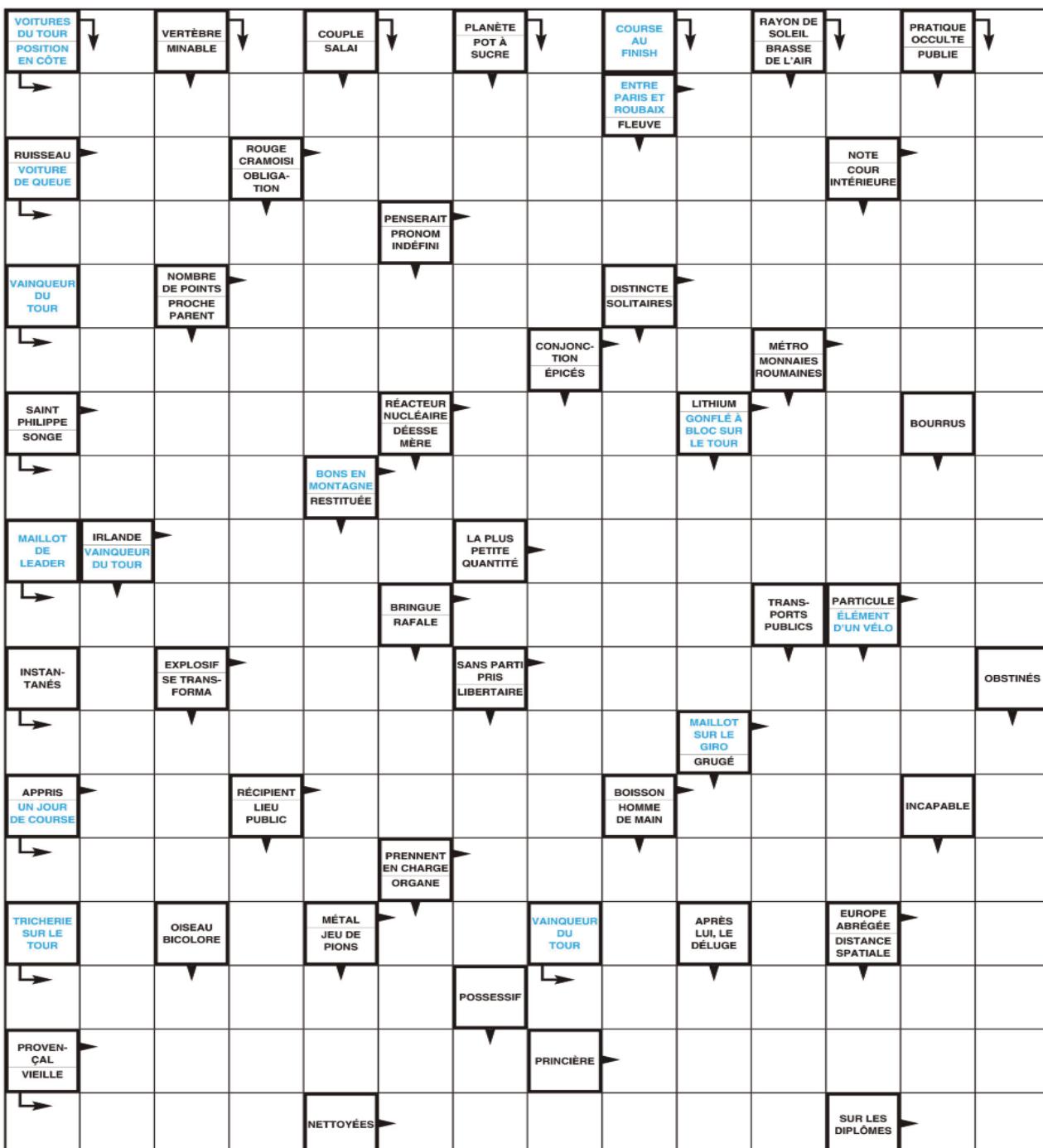
Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.



SOLUTION N°1313



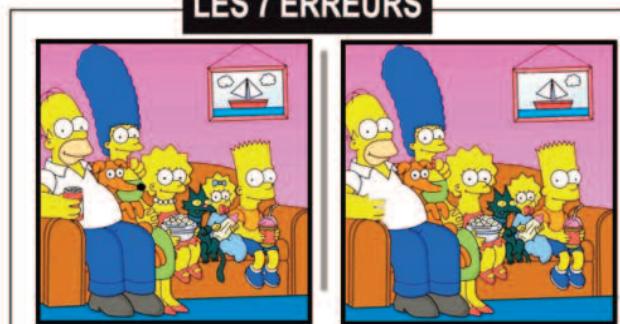
Mots Fléchés N°1225



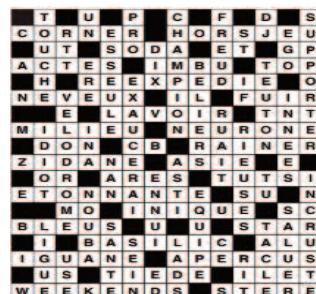
LES 7 ERREURS



ALGER16
Votre journal!



SOLUTION N°1224



CAN 2028

L'ALGÉRIE EN ORGANISATEUR POSSIBLE !

L'Algérie n'a plus organisé de Coupe d'Afrique des Nations depuis 1990, une édition qu'elle avait d'ailleurs remportée. Cependant, l'attente des fans algériens touche presque à sa fin. Plusieurs sources affirment que, le 17 janvier prochain, l'Algérie devrait être choisie comme hôte de la CAN 2028.

C'est un tournant majeur dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). La Confédération africaine de football (CAF) a officialisé une réforme structurelle de grande envergure, décidant de modifier la périodicité de sa compétition phare. Désormais, le principal rendez-vous du football continental se tiendra tous les quatre ans, au lieu de tous les deux ans. Ce changement vise à inscrire le calendrier africain dans une logique plus lisible et stable à l'échelle internationale. Conformément à la nouvelle feuille de route, l'édition suivant la CAN 2025 se déroulera conjointement au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, en 2027. Cette édition sera immédiatement suivie, dès l'année suivante, par une édition transitoire en 2028, destinée à permettre à la compétition de basculer définitivement vers son nouveau rythme quadriennal. Pour cette édition clé, l'Algérie, forte de ses infrastructures modernes, se profile comme un candidat potentiel.

Cette manœuvre stratégique de la CAF a pour objectif principal d'éviter les chevauchements avec les grands événements mondiaux, notamment la Coupe du monde de la Fifa, et de garantir la disponibilité des joueurs évoluant dans les championnats européens majeurs. Décidée en étroite concertation avec la Fifa, cette mesure vise à alléger un calendrier international surchargé et à apaiser les tensions récurrentes avec les clubs souvent réticents à libérer leurs stars africaines. Toutefois, ce nouveau scénario impose à l'instance africaine une contrainte de taille : trouver, dans des délais très courts, un pays capable d'accueillir l'édition transitoire de 2028 dans des conditions optimales. L'enjeu est considérable sur les plans organisationnel et logistique, nécessitant des garanties solides. Dans ce contexte, l'Algérie se retrouve naturellement citée parmi les candidats crédibles. Le pays dispose en effet d'atouts majeurs : stades modernes, infrastructures renouvelées et



expérience avérée dans l'organisation d'événements d'envergure, comme le CHAN 2022 et les Jeux méditerranéens 2022, ce qui la place en position de favorite, d'autant plus que peu de nations africaines sont réellement capables d'assumer une telle charge. Des échos insistantes font état de premières discussions informelles autour d'une éventuelle candidature algérienne pour 2028. Ce projet, envisagé à plusieurs reprises par le passé sans succès pour des raisons souvent dépassant la simple logique sportive, pourrait enfin se concrétiser sous ce nouveau format. À l'inverse, un renoncement de l'Algérie repousserait toute perspective d'accueil de la CAN à l'horizon 2032, au plus tôt, un délai conséquent pour une grande nation de football qui n'a organisé le tournoi qu'une seule fois, en 1990. Cette réforme de la CAF ouvre ainsi

une fenêtre stratégique décisive pour les autorités sportives algériennes, désormais appelées à trancher sur une opportunité rare dans un paysage footballistique continental en pleine mutation.

Omar Lazela

CLASSEMENT FIFA L'Algérie termine l'année 2025 à la 34^e place mondiale

La sélection algérienne de football termine l'année 2025 à la 34^e place, au classement mondial masculin de la Fifa, publié hier par l'instance internationale sur son site officiel. Les Verts qui restent sur deux victoires en matchs amicaux contre le Zimbabwe (3-1) et l'Arabie saoudite (2-0) à Djeddah gagnent une place par rapport au classement du mois de novembre dernier. Sur le plan continental, la sélection algérienne monte pour la première fois, cette année, sur la troisième marche du podium, avec 1517,68 points devançant notamment le champion d'Afrique en titre, la Côte d'Ivoire (42e). Les trois prochains adversaires de la sélection algérienne à la CAN 2025 (18 déc-21 jan 2026), n'ont pas connu de changements notables au niveau du classement de décembre. Le Soudan gagne une place et occupe la 117^e position, tandis que le Burkina Faso et la Guinée équatoriale restent scotché respectivement à la 62^e et 97^e positions. Les Verts entameront la compétition continentale mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant de croiser le fer avec, respectivement, le Burkina Faso, dimanche 28 décembre (18h30), et la Guinée équatoriale, mercredi 31 décembre (17h00). Dans le haut du classement mondial, l'Espagne se maintient à la première place après avoir délogé l'Argentine au mois de septembre. L'édition de décembre 2025 du classement mondial masculin de la Fifa, la dernière de l'année, intervient après 42 nouvelles rencontres, qui ont notamment eu lieu dans le cadre de la Coupe arabe de la Fifa, Qatar 2025.

compliqué, mais nous allons tout donner pour décrocher un autre bon résultat », devait-il ajouter encore en évoquant le derby de ce soir. Le MC Alger est donc averti. Pour rappel, les deux équipes sont aussi appelées à se retrouver à nouveau le 13 janvier prochain sur la même pelouse pour le compte des 8es de finale de la Coupe d'Algérie.

A signaler par ailleurs que dans le cadre de la programmation de ces mises à jour du calendrier de Ligue 1, l'USM Alger, pour sa part, devait jouer, hier soir, son match en retard contre le MB Rouissat, comptant pour la 8^{me} journée, au stade du 5-Juillet. De son côté, le CR Belouizdad est appelé à solder son match en retard de la 8^{me} journée contre l'ES Sétif, après-demain à partir de 19h30, au stade Nelson-Mandela.

Djaffar C.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DE LA 3^E JOURNÉE)

MC Alger - ES Ben Aknoune aujourd'hui à Douéra



Ligue 1. Le match se jouera au stade Ali-Ammar de Douéra et le coup d'envoi est prévu à partir de 19h30, sous la direction de l'arbitre principal Bouab Alaa Eddine. Le MC Alger (1er, 25 pts et 3 matchs en moins) qui reste sur sa première défaite de la saison (1 - 0) concédée le week-end dernier, en déplacement contre le MB Rouissat, se présentera au rendez-vous certainement avec l'intention de vaincre pour vite dépasser son match raté à Ouargla. Les Rouge et Vert n'ont d'ailleurs pas eu de repos puisqu'ils ont repris les entraînements dès le lendemain du côté de leur fief à Zéralda. Pour ce match, Mokwena retrouvera à coup sûr une meilleure marge de

surtout que les derniers rendements des Bangoura, Messoussa, Kipré, et même de Ferhat, ont été décriés par bon nombre de fans. Le MCA a tout intérêt à se reprendre en main pour espérer conclure ce derby avec le voisin de l'ES Ben Aknoune comme il le souhaite. Car, en face, il aura certainement un adversaire qui aura à cœur de rééditer, au moins, l'exploit réussi le week-end dernier face à l'USM Alger à qui il avait imposé le nul (2 - 2), au stade du 5-Juillet. « Le match face au MCA sera aussi difficile à négocier. Le MCA a perdu, donc les joueurs voudront renouer avec le succès, et le fait qu'ils joueront chez eux ne fera que les motiver un peu plus pour faire oublier à leurs supporters le faux pas à Ouargla », a déclaré aux médias, Arselane Oukali, le défenseur buteur de l'ESB contre l'USMA. « Nous essayerons de refaire le coup réussi contre l'USMA. Oui, ça va être

Le MC Alger renouera avec la compétition officielle dès aujourd'hui avec la programmation de son match en retard contre le nouveau promu, l'Etoile sportive de Ben Aknoune, comptant pour la mise à jour de la 3^e journée du championnat de

manœuvre pour composer son onze avec le retour du capitaine Abdelaoui qui a purgé ses deux matchs de suspension dont il a écopé après son expulsion contre le CR Belouizdad. Une bonne nouvelle en somme pour le technicien sud-africain,



ALGÉRIE - SOUDAN J-1

VEILLÉE D'ARMES POUR LES VERTS

A la veille du grand rendez-vous, c'est la grande mobilisation chez les Verts qui s'apprêtent à entamer la Coupe d'Afrique des Nations 2025, dès demain à partir de 16 heures, au stade Moulay Hassan de Rabat, face au Soudan, leur premier adversaire dans la compétition.

La sélection nationale, versée dans le Groupe E, composé du Soudan, du Burkina Faso et de la Guinée équatoriale, est, en effet, fin prête pour s'engager pleinement dans ce tournoi. Les Verts aspirent à aller loin dans le challenge, mais il faudra bien commencer par le commencement. Et c'est d'abord de renouer avec la victoire qui la fuit, dans une phase finale, depuis sa lointaine consécration lors de l'édition du Caire, en 2019. Mahrez et ses camarades se veulent conscients et déterminés en tout cas à briser ce signe indien dès demain. Pour ce faire, le groupe maintient sa concentration et continue à peaufiner sa préparation sous la houlette du sélectionneur, Vladimir Petkovic. Même le président de la FAF, et non moins ministre des Sports, qui a conduit la délégation algérienne au Maroc, n'est jamais loin, et veille personnellement à ce que le séjour et le travail se déroulent dans

de bonnes conditions. Une bonne ambiance règne au sein du collectif qui s'affaire à mettre au point les derniers détails de la préparation. La séance d'entraînement de dimanche dernier s'est déroulée, en fin de journée, dans une atmosphère très décontractée, mais intense, malgré les pluies qui se sont abattues sur la ville de Rabat. Hadj Moussa, Benasser, Boudaoui et consorts se sont donnés à fond dans des conditions climatiques peu amènes. Cela dit, les Soudanais se sont également entraînés sous le même ciel et ce mauvais temps pourrait aussi sévir le jour du match, comme ce fut le cas lors du match d'ouverture du tournoi qui a opposé le Maroc aux Comores. La météo était plutôt plus clémente, samedi après-midi, lors de la première séance d'entraînement des Verts. Lancés aux alentours de 17h00, une heure et demie, les exercices imposés par Petkovic, en présence du président de la FAF qui a assisté à une partie de la séance, ont été exécutés à un rythme tout aussi soutenu. Le staff technique avait surtout axé le

collectif. Dans une ambiance studieuse et positive, les coéquipiers de Samir Chergui avaient déjà affiché une grande détermination, témoignant de leur volonté de finir cette dernière ligne droite de la préparation avec sérieux et engagement, comme la communication fédérale. La sélection nationale avait débarqué la veille à Rabat à bord d'un vol spécial direct. Arrivés en fin d'après-midi, vers 18 heures, les joueurs avaient directement rejoint leur hôtel « Le Marriott » pour récupérer du voyage. Hier, le groupe s'est adonné à sa troisième séance d'entraînement, avant celle prévue aujourd'hui. Cet après-midi, Petkovic devrait procéder à la mise en place habituelle d'avant-match. Il sera surtout question d'une dernière répétition sur le schéma tactique à adopter avant d'arrêter le onze rentrant face au Soudan. A rappeler que les deux autres rencontres des Verts dans leur groupe interviendront dimanche 28 décembre à 18h30, face au Burkina Faso, et mercredi 31 décembre à 17 heures, contre la Guinée équatoriale.

Djaffar Chilab



CAF/LES DOTATIONS FINANCIÈRES REVUES À LA HAUSSE

10 millions de dollars pour le vainqueur de la CAN

Le président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe, a annoncé que le vainqueur de TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025 percevra une dotation financière de 10 millions de dollars. La nouvelle a été faite à l'issue de la réunion du Comité exécutif de la CAF tenue à Rabat, la veille du coup d'envoi de la compétition, relayée la FAF sur ses réseaux. « La prime du vainqueur représente une augmentation de 43 % par rapport à l'édition 2023, remportée par la Côte d'Ivoire, qui avait empoché 7 millions de dollars », précise-t-on. Pour rappel, le vainqueur de la CAN Cameroun 2021 avaient reçu 5 millions de dollars US. Le montant ayant désormais doublé pour atteindre 10 millions de dollars US en 2025, cela constitue une hausse historique de 100 % en l'espace de quatre ans. A signaler que les autres récompenses qui seront attribuées, notamment aux équipes qui atteindront le dernier carré du tournoi, ont été également revalorisées, a annoncé le président de la CAF. Le second finaliste de la CAN TotalEnergies Maroc 2025 recevra 4 millions de dollars US, tandis que chacun des deux demi-finalistes percevra 2,5 millions de dollars US.

D. C.

FIFA (ANNÉE 2026) 25 arbitres algériens badgés internationaux



La Fédération algérienne de football a indiqué, samedi dernier, avoir reçu de la Fifa les noms des officiels de match approuvés par la Commission des arbitres de l'instance internationale pour figurer sur les listes internationales 2026. Dans la liste des arbitres directeurs de jeu, on retrouve Ghorbal Mustapha, Benbrahim Lahliou, Gourari Mokrane, Ouahab Asma Feriel, Boukhalfa Nabil, Aouina Mohammed Rafiq, Benyahia Houssam, Bekouassa Lotfi, Mehat Ghada, Houia Dihkra.

Gamouh garde ainsi son badge d'arbitre international pour la prochaine saison, malgré l'annonce du concerné d'avoir mis fin à sa carrière pour des problèmes de santé. Dans la liste des arbitres assistants retenus sont cités Gourari Mokrane, Zerhouni Abbes Akram, Bouzit Hamza, Ouerd Benslama Yacine, Bouima Haitham, Hammadi Mohammed, Abane Adel, Ouahab Asma Feriel, Kemmad Sara, Ouchenane Loubna. A noter que Ghorbal Mustapha, Benbrahim Lahliou, Gourari Mokrane, Ouahab Asma Feriel sont également retenus pour officier en tant que referees vidéo. Balahouane Ammar, Chenaoua Adel, Chanaï Warda, Chihouai Malika Nada ont, eux, leurs badges d'internationaux en football en salle, alors que pour le beach soccer, c'est Aroui Zakaria et Benhoudia Khaled Walid qui sont retenus.

D. C.

Les records de la CAN depuis 1957

Records de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football depuis la première édition, en 1957, jusqu'à la CAN 2022, en Côte d'Ivoire :

- Le meilleur buteur avant d'être président de fédération, Samuel Eto'o, a été le patron de la sélection camerounaise. L'attaquant passé par le FC Barcelone et l'Inter Milan est le recordman de buts inscrits à la CAN. Avec 18 buts au compteur en 29 matchs, il devance l'ivoirien Laurent Pokou (14 buts en 12 matchs) et le Nigérian Rashid Yékini (13 buts en 20 matchs).

- Le meilleur buteur en finale En revanche, Samuel Eto'o n'a été buteur qu'une seule fois en finale, en 2000 contre le Nigeria. De nombreux joueurs ont marqué plus que lui à ce stade de la compétition, ils sont notamment neuf à avoir inscrit des doublés. Mais un se démarque, l'attaquant égyptien Mohamed Diab Al'Attar, qui a inscrit un quadruplé lors de la finale de la toute première CAN en 1957. Mention honorable tout de même au Nigérian Mudashiru Babatunde Lawal, qui a marqué deux buts lors de deux finales différentes (1980 et 1984), en plus de deux buts lors de la phase de groupe finale de la CAN 1976, qui s'est déroulée dans un format antérieur. Ainsi que pour Pierre Ndaye Mulamba, qui a marqué un doublé en finale de la CAN 1974 pour le Zaïre, avant d'inscrire un nouveau doublé dans la finale rejouée 48h plus tard, car la première s'était terminée sur un match nul. Techniquement parlant, il a donc inscrit quatre buts en finale, lui aussi.

- Celui qui a joué le plus de matchs Rigobert Song domine le classement du nombre d'apparitions à la CAN avec 36 matchs joués dans le tournoi. En plus des quatre matchs dirigés en tant que sélectionneur à la tête du Cameroun.

- Ceux qui comptent le plus de participations En revanche, pour le nombre de participations au tournoi, Song partage son record avec trois autres joueurs. Tout comme le défenseur camerounais, l'Egyptien Ahmed Hassan, le Ghanéen André Ayew et le Tunisien Youssef Msakni ont participé à huit CAN.

Rigobert Song a été sélectionneur du Cameroun pour la CAN 2023.

- Les hommes au plus gros palmarès Seuls deux joueurs peuvent se targuer d'avoir remporté quatre fois la CAN. Ce sont les Egyptiens Essam al-Hadary et Ahmed Hassan. Ils ont participé à l'incroyable triple des Pharaons en 2006, 2008 et 2010. Avant ça, ils avaient déjà remporté le trophée en 1998. Côté sélectionneurs, le Ghanéen Charles Kumi Gyamfi et l'Egyptien Hassan Shehata ont remporté à trois reprises le trophée.

- Le joueur le plus âgé à avoir disputé un match

Le gardien Essam al-Hadary n'a pas fait que remporter quatre CAN avec l'Egypte. Il a également gardé les buts des Pharaons pendant de très longues années, jusqu'en 2017 où il a joué à l'âge de 44 ans et 21 jours. En tant que gardien, il n'avait pas vraiment de quoi devenir le plus vieux buteur du tournoi. Ce titre revient à un autre Egyptien, Hossam Hassan, qui a marqué contre la RD Congo à la CAN 2006 en quarts de finale à l'âge de 39 ans, 5 mois et 24 jours.

- Meilleur buteur sur une seule CAN et sur un seul match

Voilà un record qu'il sera difficile d'aller décrocher, celui des 9 buts inscrits par le Congolais Ndaye Mulamba pendant la CAN 1974. Il a toutefois été aidé avec une finale qui s'est jouée deux fois, ce qui lui a permis de marquer deux doublés avec les Léopards du Zaïre. Un record que l'ivoirien Laurent Pokou aurait pu battre grâce à un match extraordinaire contre l'Ethiopie remporté 6-1 en 1970, lors duquel il a inscrit cinq buts à lui tout seul. C'est le record de buts sur un seul match dans la compétition. Sur cette édition, il aura inscrit "seulement" huit buts, pas de quoi surpasser Mulamba.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE SG DU HCA, SI EL HACHEMI ASSAD

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, le secrétaire général du Haut Commissariat de l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

La rencontre s'est tenue en présence de Mustapha Saïdj, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques.



GROUPE A3+

L'ALGÉRIE CONSOLIDE L'UNITÉ AFRICAINE À L'ONU

Depuis le début de son mandat de deux ans en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie a déployé une diplomatie active et cohérente pour faire du groupe A3+ – composé de l'Algérie, la Sierra Leone, la Somalie et la Guyana – une voix unifiée et influente capable de défendre les intérêts du continent africain au sein de l'instance onusienne.

Ce groupe A3+ a eu pour but de corriger les déséquilibres persistants dans la représentation internationale et à renforcer la place de l'Afrique dans les négociations multilatérales majeures. La coordination assurée par l'Algérie traduit la volonté de consolider une action africaine commune, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent.

L'engagement de l'Algérie a été particulièrement visible lors d'une réunion consultative organisée début décembre à Alger, réunissant les membres actuels du groupe A3+ et les nouveaux membres élus du Conseil de sécurité pour le mandat débutant en janvier 2026. Cette rencontre, tenue en marge du 12e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, connu sous le nom de Processus d'Oran, a été l'occasion d'échanges constructifs, d'un partage d'expériences et d'une réflexion commune sur le renforcement de la coopération entre les membres élus. L'objectif principal était d'assurer la continuité du rôle du groupe A3+ en tant que mécanisme central de coordination africaine au sein du Conseil de sécurité, et de préparer une



transition harmonieuse pour les nouvelles équipes. Au fil de son mandat, l'Algérie a mobilisé le groupe autour des crises africaines inscrites à l'agenda du Conseil, en mettant en avant le principe des « solutions africaines aux problèmes africains ». Sur la Libye, l'Algérie a réaffirmé son attachement à la souveraineté et à l'unité nationale, appelant au respect strict de l'embargo sur les armes et au retrait sans condition de toutes les forces étrangères et mercenaires. Le pays a soutenu un processus politique inclusif conduit par les Libyens sous l'égide de l'ONU, visant une solution durable et pacifique. Concernant le Soudan, l'Algérie a insisté, par la voix de son représentant permanent, M. Amar Bendjama, sur le dialogue et la négociation comme seuls moyens de mettre fin au conflit, tout en appelant à un cessez-le-feu immédiat et au rejet de toute ingérence étrangère.

Pour le Soudan du Sud, le groupe A3+ a plaidé pour un renforcement de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les plans technique et financier, exhortant la communauté internationale à

s'impliquer davantage pour mettre fin à la violence qui ravage le pays. En République centrafricaine, le groupe a réaffirmé son soutien à la stabilité et au rétablissement de l'autorité étatique, soulignant sa disponibilité à accompagner le gouvernement et le peuple centrafricains dans leur démarche pour consolider la paix. Lors de la présidence tournante de l'Algérie au Conseil en janvier 2025, les membres du groupe A3+ ont appelé à une solution politique en République démocratique du Congo, tout en insistant sur la protection des civils comme « priorité centrale » et sur le respect de la souveraineté nationale.

La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent a également été au cœur de l'action du groupe, qui a encouragé le renforcement des mécanismes de sécurité régionale et la coopération entre l'Union africaine, la CEDEAO et les États concernés, en particulier au Sahel, en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad. L'aspect humanitaire n'a pas été négligé : le groupe a plaidé pour faciliter l'acheminement de l'aide aux populations touchées par les conflits et assurer la protection des droits fondamentaux.

Enfin, l'Algérie a porté au Conseil de sécurité la question de la réforme de l'ONU, réaffirmant la nécessité d'une représentation équitable de l'Afrique et d'un partenariat ONU-UA fondé sur l'égalité des droits et des responsabilités. Pour le pays, cette réforme est essentielle afin de garantir une gouvernance internationale plus juste et inclusive, où la voix africaine serait reconnue à sa juste valeur dans la prise de décisions multilatérales.

L'action de l'Algérie au sein du groupe A3+ démontre sa capacité à conjuguer diplomatie proactive et leadership continental, consolidant une vision africaine cohérente et stratégique dans l'arène internationale, et affirmant le rôle central du continent dans le maintien de la paix et de la sécurité mondiales.

G. S. E.

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ PORTER HAUT ET FORT LA VOIX DU PEUPLE SAHRAOUI

Véritable porte-voix des opprimés au sein du cercle restreint des Nations unies, l'Algérie a fait de la question du Sahara occidental le fer de lance de son mandat. En bousculant l'inertie diplomatique, Alger a défendu le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, rappelant à la communauté internationale que la décolonisation de la dernière colonie d'Afrique ne peut souffrir d'aucun compromis sur la liberté. Face à l'offensive médiatique du Makhzen, qui tente de travestir la réalité juridique du Sahara occidental par des effets d'annonce et des gains diplomatiques de façade, l'Algérie demeure un rempart inébranlable. Alors que Rabat multiplie les manœuvres pour occulter ses crises internes et que certaines capitales cèdent aux sirènes du mercantilisme politique et des marchandages économiques, Alger refuse de sacrifier le droit international sur l'autel des intérêts à court terme. Fidèle à son ADN révolutionnaire, la diplomatie algérienne a profité de chaque session du Conseil de sécurité en 2024 et 2025 pour rappeler une

vérité immuable : la question sahraouie est une question de décolonisation que ni les pressions ni les remaniements étrangers ne sauraient effacer. Ce soutien indéfectible au peuple sahraoui n'est pas seulement un choix politique, mais un engagement pour la justice. Sous l'impulsion directe du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a déployé, durant son mandat 2024-2025 au Conseil de sécurité, une stratégie d'influence d'une rare intensité pour briser le mur du silence entourant le Sahara occidental. Cette offensive diplomatique, orchestrée avec rigueur par le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, et portée avec une maîtrise technique reconnue par l'ambassadeur Amar Bendjama, a permis de replacer la question sahraouie au cœur de l'agenda multilatéral. En multipliant les interventions percutantes à New York, la représentation algérienne a pesé de tout son poids pour contrer les tentatives de marginalisation de ce conflit, veillant scrupuleusement à ce que le processus de décolonisation ne

soit jamais vidé de sa substance juridique. À l'automne 2025, l'offensive diplomatique algérienne a produit des résultats tangibles. En coordination avec un groupe de pays attachés au respect du droit international, l'Algérie a pesé de manière décisive dans l'adoption de la résolution 2797 du 31 octobre 2025 sur le renouvellement du mandat de la MINURSO. En obtenant des amendements clés, Alger a maintenu la référence explicite au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et rétabli un équilibre politique essentiel dans le texte final, confirmant sa capacité à influencer les grandes décisions multilatérales.

Grâce à un travail diplomatique soutenu et à des négociations ciblées, la délégation algérienne a corrigé une version initiale favorable au « plan d'autonomie » marocain. En réaffirmant la primauté du référendum d'autodétermination, l'Algérie, appuyée par plusieurs partenaires, a veillé à ce que la résolution finale reste conforme aux résolutions antérieures et au cadre juridique onusien. Dans la continuité de ces efforts, le

ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a apporté des éclaircissements majeurs lors de sa conférence de presse tenue le 18 novembre 2025 à Alger.

La résolution adoptée par le Conseil de sécurité a préservé, dans sa teneur, tous les fondamentaux de la solution à la question du Sahara occidental, sans toucher à aucun de ses éléments interdépendants et complémentaires », s'était félicité le ministre d'État à cette occasion. Pour le chef de la diplomatie algérienne, ce texte onusien de 2025 constitue une victoire du droit sur le fait accompli, car il verrouille toute tentative de dévoyer le processus de paix.

À l'heure du bilan, l'Algérie clôt son mandat 2024-2025 au Conseil de sécurité sur un constat de fidélité absolue à ses idéaux. Durant ces deux années d'exercice, Alger a fait preuve d'une volonté inébranlable pour maintenir les causes justes au sommet des priorités internationales.

Omar Lazela